



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Attention le protocole de pratique s'adapte

En raison des nouvelles mesures gouvernementales mises en place le 17 juillet dernier pour réduire la propagation du virus à nouveau en hausse et notamment l'obligation du port du masque dans les lieux clos, Le protocole sanitaire de pratique de nos activités s'est vu adapté pour mieux prendre en compte l'évolution de la situation.

Nous vous demandons donc de porter une attention toute particulière au respect **des nouvelles préconisations sanitaires en vigueur**, tant pour les pratiquant-e-s que pour les acteurs des clubs à savoir :

- **Le port du masque et la distanciation physique en dehors des phases de pratique sont devenus obligatoires et restent recommandés pendant la pratique ;**
- **Il est fortement recommandé de réduire les temps de pratique à une heure et pratiquer avec le même partenaire durant la totalité du cours pour réduire la transmission du virus ;**
- **Les principes d'hygiène corporelle, dont le lavage des mains et des pieds avec du gel hydroalcoolique avant la montée sur le tatami, restent des mesures importantes pour réduire la transmission du virus.**

**Attention : à ce stade de la crise sanitaire, la Guyane et Mayotte font toujours l'objet de restrictions spécifiques, et ne sont pas concernés par ces nouvelles mesures.**

L'utilisation des vestiaires collectifs reste toujours interdite, mais relève de la bonne gestion des collectivités territoriales qui ont la charge des dojos.

Les deux fédérations que compte l'UFA, à savoir FFAAA et FFAB, proposent sur leurs sites respectifs de nombreux outils pour accompagner le respect des mesures sanitaires : nous invitons tous les acteurs à fortement les utiliser pour favoriser les bonnes pratiques et conserver ainsi un niveau de vigilance élevé au regard de la situation, qui reste incertaine.

Cette attention et nouvelle posture nous permettra de participer collectivement à une lutte active contre le virus de la COVID-19, tout en continuant à pratiquer nos disciplines Aïki de manière plus traditionnelle. Nous vous invitons à la plus grande prudence et veille car ces mesures peuvent être amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

Le 22 juillet 2020

Pour la FFAAA  
Francisco DIAS

& Pour la FFAB  
Michel GILLET